

---

Adresse de la société populaire de Calamane (Lot) qui renouvelle son serment d'être inviolablement fidèle à la Convention et de ne périr qu'avec elle, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Calamane (Lot) qui renouvelle son serment d'être inviolablement fidèle à la Convention et de ne périr qu'avec elle, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 280;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28179\\_t1\\_0280\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28179_t1_0280_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

mourons tous s'il le faut plutôt que de respirer une seconde fois l'air infect du royalisme et de la superstition.

Nous terminons notre adresse, Citoyens représentants, en vous priant avec les plus vives instances, d'adhérer entièrement à la demande des citoyens Pinet et Cavaignac, vos délégués auprès de l'armée des Pyrénées-Occidentales. S. et F.»

FERFIER (*présid.*), DUPÉRIÉ (*secrét.*), LAFARGE, CIPRÈS-CHABRIÈRES (*secrét.*).

## XCIV

[*La Sté popul. des Défenseurs des droits de l'homme, à la Conv.; Angers, 26 germ. II*]  
(1).

« Représentants,

Encore une conspiration dévoilée, encore des traîtres tombés sous le glaive vengeur des loix ! D'où viennent donc ces orages politiques qui menacent sans cesse l'horizon de la patrie ? Est-ce que le choc des passions conjurées doit ébranler à la fin le rocher de la République ? Et quoi ! lorsque le vaisseau de la Révolution vogue à pleines voiles sous l'influence des vents propices on veut le lancer contre des écueils et le briser à l'instant où il est près d'entrer au port ! Ah, malheur, malheur aux hommes perfides qui ont pu concevoir et nourrir ce projet infâme, mais ils ne sont plus; oublions, s'il se peut, qu'ils ont existé.

Eh ! que prétendaient-ils ces conspirateurs ? Rétablir le trône sur les débris de la République ? Ils jugeaient donc des français par eux-mêmes; ils ne savaient, donc pas qu'au seul mot de royauté nos âmes sont soulevées d'indignation ? Prétendaient-ils avilir la représentation nationale ? Les cruels ! ils voulaient nous ravir le seul bien qui nous reste, l'espérance. Ils voulaient détruire le seul point de ralliement que nous connaissions, afin que le peuple incertain, flottant, désespéré, s'inclinât devant le tyran qu'ils auraient proclamé. Prétendaient-ils s'enrichir de la dépouille publique ? Les voilà les grands législateurs, les hommes généreux qui avaient sans cesse à la bouche les mots sacrés d'humanité, de patrie, qui semblaient dévorés de l'amour du bien public, et ne parlaient qu'avec sensibilité de la misère du peuple. Juste Ciel ! c'eût été pour des êtres corrompus qu'auraient coulé depuis 4 ans les sueurs de 25 millions d'hommes ! C'eût été pour eux que les parents auraient envoyé leurs fils aux combats, que les armées auraient prodigué leur sang, que tous les citoyens se seraient épuisés en sacrifices de toute espèce ?

Grâce au génie tutélaire qui veille sur la France, leurs prétentions sont évanouies et leurs coupables efforts n'ont servi qu'à les conduire à la mort. Ainsi nous avons vu périr, ainsi nous verrons périr tous les traîtres !

Courage, Représentants, travaillez toujours, pour le peuple et le peuple vous bénira. La

juste sévérité que vous venez de déployer nous fait voir que vous ne pardonnez point au crime en faveur du coupable, et que vous ne connaissez d'autre inviolabilité que celle de la vertu. Le peuple aussi n'en connaît plus d'autre, il ne se passionne plus pour tel ou tel homme; il est las d'adorer des idoles. Voit-il les têtes qui lui furent les plus chères tomber sous la hache des loix ? Il oublie leurs services pour ne voir que leurs forfaits, et il crie : Vive la République ! Et nous aussi en apprenant le supplice des traîtres, nous avons crié : Vive la République ! Et nous aussi nous crions tous les jours : Vive la Convention, vive le Comité de salut public, vivent le Jacobins, vivent tous les sans-culottes de l'univers.»

COURIERMARIN (*présid.*), LOUIS (*secrét.*), GUILLONNEAU (*secrét.*), BOUSSARD.

## XCv

[*La Sté popul. de Calamane, à la Conv.; 17 germ. II*] (1).

« Représentants d'un peuple libre,

Vous les avez atteints ces assassins de la patrie; ils ont payé de leur tête le complot infernal qu'ils avaient médité, et le fer vengeur de la liberté est là pour exterminer leurs complices qui ne peuvent échapper à l'active sagacité de votre comité de salut public. C'en était donc fait de notre chère patrie ! Dieux ! qui ne frémerait... C'étaient nos sauveurs, nos pères qu'on devait égorger les premiers. A ce récit affreux la Société a renouvelé le serment de t'être inviolablement fidèle et de ne périr qu'avec toi. O Montagne sainte ! à toi seule est confié le vaisseau de la République, tu le mèneras un et indivisible au port de l'égalité et de la liberté. Et toi, comité de salut public reçois nos remerciemens républicains. S. et F.»

CAUSET (*présid.*), SOULA fils (*secrét.*), DELLORT, BIROS, FOULLUAC.

## XCvi

[*La Sté popul. de Nogent-le-Républicain, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Recevez, Législateurs, l'assentiment des sans-culottes de Nogent-le-Républicain aux mesures révolutionnaires que vous avez prises et qui ont conduit à l'échafaud les auteurs de la conspiration liberticide qui a voulu anéantir la représentation nationale avec les armes que le patriotisme leur avait confiées. Continuez donc, pères de la patrie, à terrasser l'hydre qui se reproduit sous mille formes pour étouffer cette précieuse liberté qui fait la base impérissable du bonheur des français. Que Paris, ce

(1) C 303, pl. 1101, p. 44. Départ. du Lot.

(2) C 303, pl. 1102, p. 1. Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir.